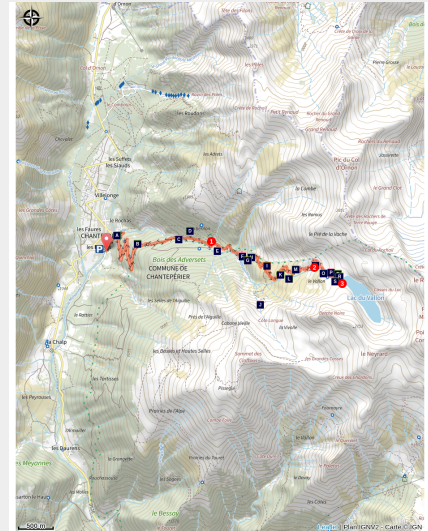


Le lac du Vallon

Parc national des Ecrins - Chantelouve



Lac du Vallon (Parc national des Ecrins - Labande François)



Taillée pour les grands marcheurs, l'ascension vers le lac du Vallon côtoie la limite du cœur du Parc. Ici, la diversité géologique et les points de vue sur les massifs donnent un aperçu instructif de la formation des Alpes.

"Ce bel itinéraire d'ampleur conduit du fond de vallée jusqu'à un cirque rocheux qui tutoie les 3000 m. Le minéral est omniprésent et les sommets alentour cachent à notre vue les nuages qui peuvent arriver du sud : attention à la météo, car si l'orage vous surprend là-haut, la descente sera mouvementée !"

Samy Jendoubi, Garde-moniteur en Valbonnais

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 8 h

Longueur : 14.1 km

Dénivelé positif : 1374 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Géologie

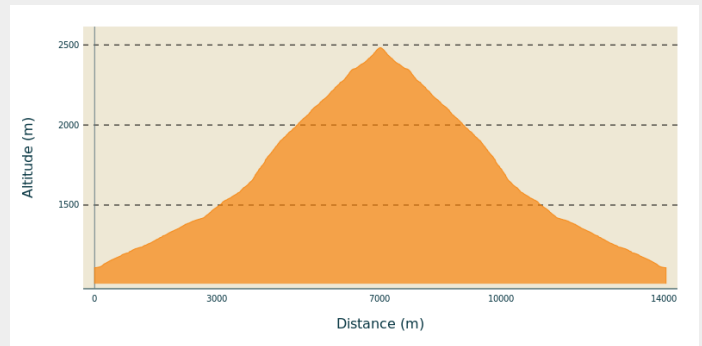
Itinéraire

Départ : Les Bosses

Arrivée : Les Bosses

Communes : 1. Chantelouve

Profil altimétrique

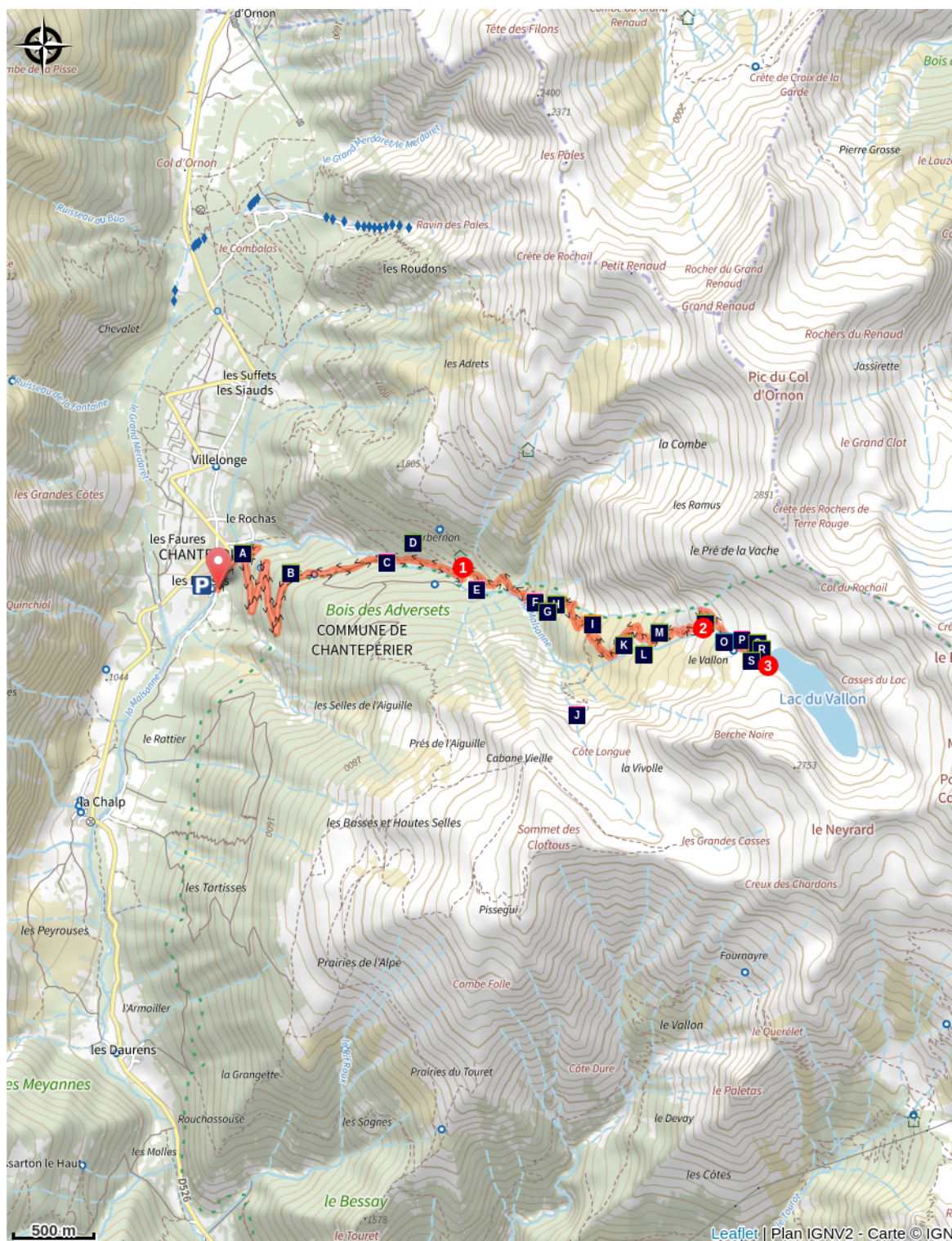


Altitude min 1110 m Altitude max 2484 m

Traverser la Malsanne sur une passerelle en bois, puis, par une piste tracée dans un vaste éboulis, rejoindre la place de dépôt de bois. De là, continuer sur une piste forestière, franchir la gorge où coule la Malsanne au pont Moulin et obliquer à droite sur un sentier s'élevant dans un petit bois et débouchant dans un vaste vallon parsemé de blocs.

1. Dans le fonds de ce vallon, en entrant dans le cœur du Parc national, franchir un passage dans des dalles rocheuses assez raides puis le sentier mène jusqu'à une cabane pastorale (point d'eau).
2. Le sentier se poursuit en décrivant de nombreux lacets dans des pelouses d'altitude. Il longe une magnifique cascade provenant du lac du Vallon. Le paysage devient très minéral lorsque l'on arrive sur les premiers polis glaciaires.
3. Revenir par ce même itinéraire.

Sur votre chemin...



- | | |
|---|--|
|  Aulnaie (A) |  Flore forestière (B) |
|  Cascade de tuf (C) |  Faune forestière (D) |
|  Le Grand Armet (E) |  Dolomie (F) |
|  Merle à plastron (G) |  Génévrier sabine (H) |
|  Cabane d'alpage (I) |  Plissements du ravin de l'Argentière (J) |
|  Martinet alpin et hirondelles de fenêtre (K) |  Cicindèle champêtre (L) |

 Grands planeurs (M)
 Cascades (O)
 Céraiste des Alpes (Q)
 Bouquetin des Alpes (S)

 Lagopède alpin (N)
 Barres de spilites (P)
 Fleurs de rocailles (R)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



Recommandations

Possibilité de prendre la piste (difficilement carrossable) en voiture mais parfois problème de parking en haut (1 h de marche en moins).

Comment venir ?

Accès routier

D526 Entraigues Col d'Ornon.

Parking conseillé

Parking au hameau des Bosses devant la mairie et à coté de l'église

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Attention le survol motorisé dans la zone cœur Parc National des Écrins est interdit en-dessous de 1000m sol et une réglementation spécifique s'applique au survol non-motorisé.

Voir la réglementation pour les survols non-motorisés : <https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survol-non-motorises>

Voir la réglementation pour les survol motorisés : <https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survol-non-motorises>

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Lieux de renseignement

Maison du Parc du Valbonnais

Place du Docteur Eyraud, 38740

Entraigues

valbonnais@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 76 30 20 61

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



Aulnaie (A)

Depuis la piste, en regardant vers le col d'Ornon, au nord, vous pouvez observer, la plus vaste aulnaie (forêt d'aulnes blancs) de France, rayée de lacets. Il s'agit d'une aulnaie d'intérêt national inscrite dans le réseau européen des sites Natura 2000.

Crédit photo : Samy Jendoubi - PNE



Flore forestière (B)

Les talus suintants sont le lieu de vie de la Dorine, une plante aux feuilles jaunes arrondies qui pousse dès le mois de mars. Dans la pénombre, sur les vieux bois pourrissants, s'épanouit la Buxbaumie verte : une mousse qui dresse un minuscule sac vert fluo renfermant des spores (« graines ») dès le printemps, le reste de la plante étant des filaments presque invisibles.

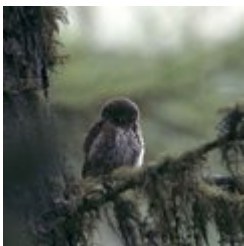
Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



Cascade de tuf (C)

A partir du pont Moulin, une vaste cascade semble momifiée : l'eau qui s'écoule lentement dépose les minéraux dissous qu'elle contient. La roche en place est ainsi recouverte de tuf, une roche jaune et poreuse qui emprisonne les débris végétaux et minéraux déposés au fil du temps.

Crédit photo : Jonathan Le Roi - PNE



Faune forestière (D)

Le bois des Adversets abrite une faune riche et diversifiée : sanglier, chevreuil, lequel est l'une des proies favorites du lynx, très discret mais présent autour du col d'Ornon depuis 1995. Si le cri du pic noir peut s'entendre jusqu'à 1 km, le chant de la chouette de Tengmalm ou de la chouette Chevêchette à la nuit tombée est très discret. Ces espèces sont liées puisque ces chouettes utilisent parfois les trous creusés dans les arbres par les pics.

Crédit photo : Christian Couloumy - PNE



Le Grand Armet (E)

A la descente du lac du Vallon vers Chantelouve, vous serez sans doute impressionné par ce massif de plus de 1500m de hauteur, rayé de vallons abrupts et de couloirs d'avalanches, qui vous fait face. Le massif de l'Armet sépare la vallée de la Malsanne de la Roizonne, et abrite le glacier le plus à l'ouest des Alpes. Au pied du Grand Armet (2792m), à côté du hameau de la Chalp, une anomalie géologique a suscité la curiosité des géologues dans les années 1980 et leur a permis d'imaginer un scénario nouveau sur la formation des Alpes : la théorie des « blocs basculés ».

Crédit photo : Daniel Fougeray - PNE



Dolomie (F)

Avant que naissent les Alpes, la mer envahissait notre continent (-245 à -65 millions d'années). Lors d'une période tropicale, l'évaporation de la mer par endroit peu profonde, laisse place à une roche brun-jaune, la dolomie, que l'on remarquera sur le sentier escarpé du lac vers 1700 m d'altitude, au passage des dalles.

Crédit photo : Samy Jendoubi - PNE



Merle à plastron (G)

Les arbres les plus hauts en altitude accueillent de nombreux merles à plastron. Ils chantent souvent bien en vue, perchés au bout d'une branche. Vous les reconnaîtrez facilement à la bavette blanche qui orne la poitrine des mâles.

Crédit photo : Pierre Dumas - PNE



Genévrier sabine (H)

Le genévrier sabine, un arbrisseau au port étalé, d'un vert sombre et mat, est couvert non pas d'épines mais d'écailles lisses et charnues. Ne cueillez pas ses baies qui, si elle ressemblent à celles du genévrier commun, sont toxiques et peuvent provoquer des hémorragies.

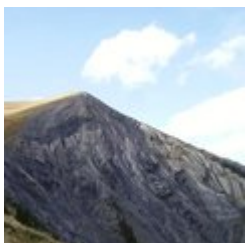
Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



Cabane d'alpage (I)

Au-dessus de 1 800 mètres d'altitude, la pelouse alpine est le domaine du chamois et de la marmotte. En été, elle constitue de vastes alpages pour des troupeaux transhumants du Midi. La cabane du Pré de la Vache pourra vous servir d'abri en cas de mauvais temps, sauf si elle est déjà occupée par le berger (une partie du mois d'août).

Crédit photo : Jonathan Le Roi - PNE



Plissements du ravin de l'Argentière (J)

Témoins du soulèvement des Alpes, les plissements spectaculaires des couches sédimentaires (marno calcaire) en rive gauche du ravin de l'Argentière sont âgés de plus de 200 millions d'années. Ces couches se sont d'abord déposées à l'horizontale sous une mer qui recouvrait la région à cette époque et s'est progressivement retirée. Les plaques continentales se sont ensuite affrontées lors de la surrection des Alpes, déformant toutes les roches.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



Martinet alpin et hirondelles de fenêtre (K)

La fin de l'été est l'occasion de rassemblement de très nombreux martinets à ventre blanc et d'hirondelles de fenêtre. Avant de quitter les Alpes pour des contrées plus chaudes ces oiseaux se regroupent et se gavent d'insectes dans les courants d'airs chauds qui remontent les pentes en fin de journée. Une fois leurs batteries rechargées ils pourront entamer leur migration.

Crédit photo : Denis Fiat - PNE



Cicindèle champêtre (L)

Ce bel insecte vert taché de blanc est en vérité un redoutable prédateur, courant sur les chemins sableux, bien ensoleillés, après ses proies. Il les repère grâce à ses gros yeux, les poursuit au sol ou en l'air et les taille en pièces avec ses puissantes mandibules avant de les consommer.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



Grands planeurs (M)

L'aigle royal parcourt les versants à la recherche d'une imprudente marmotte à capturer pour son repas. Il est parfois suivi de vautours fauves qui se déplacent en groupe dans les courants ascendants ou en se laissant glisser le long des reliefs à la recherche de cadavres d'animaux. Une immense silhouette noire rectangulaire les accompagne parfois : le rare vautour moine.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Lagopède alpin (N)

L'étage alpin est l'habitat d'un oiseau discret, changeant de plumage pour mieux se camoufler : le Lagopède alpin. Répartie sur l'ensemble du continent lors des glaciations du Quaternaire, l'espèce est aujourd'hui retirée sur les espaces lui offrant des conditions climatiques qui lui conviennent. Cette fragile population est suivie par le Parc national dans le cadre d'un programme concernant l'ensemble de l'arc alpin : l'OGM. Il ne s'agit pas de « doper » des animaux sauvages mais de suivre leur reproduction au fil des ans pour l'Observatoire des Galliformes de Montagne.

Crédit photo : Damien Combrisson - PNE



Cascades (O)

Présents à plusieurs reprises entre -1,8 million et -18 000 ans, les glaciers ont marqué le paysage de roches polies en marches d'escalier géantes sur lesquelles le torrent rebondit en cascades.

Crédit photo : Samy Jendoubi - PNE



Barres de spilites (P)

Lors des périodes de fortes activités tectoniques (mouvements de plaques continentales), des affleurements de lave se sont produits au contact de l'eau de mer. Il en résulte ces falaises très sombres de spilites que l'on voit en rive droite de Combe Chave et sous le col du Rochail.

Crédit photo : Jonathan Le Roi - PNE



✿ Céraiste des Alpes (Q)

Cette petite plante blanche, aux feuilles couvertes de longs poils, ne vit qu'en altitude sur les polis glaciaires. Comme elle ne supporte pas la fumure, la cohabitation avec les troupeaux de moutons peut lui être fatale : c'est pourquoi le pâturage est déconseillé autour du lac du Vallon.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



✿ Fleurs de rocailles (R)

Dans ces falaises noires, on repérera aisément les moindres points colorés. C'est le cas de l'éritriche nain dont les fleurs d'un bleu vif au cœur jaune attirent les insectes et du génépi bourru, le plus grand des génépis, couvert de poils et fortement aromatique qui est bâti pour la lutte contre le froid et la sécheresse. *Attention dans le cœur du Parc ou pas, ces plantes sont protégées, alors observez-les, mais laissez-les survivre dans ce milieu si rude.*

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



🐐 Bouquetin des Alpes (S)

Disparu au milieu du XIXème. siècle, le bouquetin des Alpes fut réintroduit par le Parc national des Ecrins dans le Valbonnais en 1989 et 1990. Les falaises qui entourent le lac du Vallon, zone de reproduction et d'élevage des jeunes bouquetins, accueillent de petits groupes en période estivale. Si vous en voyez, n'hésitez pas à nous communiquer vos observations à la Maison du Parc, surtout s'ils portent des boucles colorées aux oreilles.

Crédit photo : Christophe Albert - PNE